L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 AVRIL 1884. 57me Année.

Dufour, Bonnet et Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 24 AVRIL 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES DE CE JOUR

Par Jas. P. Guisnault, au coin des rues Delery et Delaronde, un lot de meubles.

Par Spear & Escoffier, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, action de la Bourse au coton.

Par Roger Murphy, constable, au No 82 rue Girod, un mulet et un wagon à ressorts.

Notre industrie cotonnière--La convention d'Augusta, Georgie.

Il s'est passé, dernièrement, au Sud des Etats-Unis, un événement qui donne singulièrement à réfléchir, et devrait être un trait de lumière pour le Congrès. Une convention de l'industrie cotonnière de notre section vient d'avoir lieu à Augusta, Georgie; elle a révélé des faits qui surprendront le Nord. Il a été constaté, dans cette assemblée, que le Sud fait marcher, dans ses filatures, 383,570 broches, 8305 métiers, et que le capital jeté dans ce genre de manufactures s'élève à près de neuf millions de dollars. Quand on songe que cette industrie, dans cette partie de l'Union, n'a commencé qu'après la guerre, on reste étonné de ces chiffres énormes. Pareils progrès ne se sont jamais accomplis en aucun pays, dans l'espace de dix-sept à dix-huit ans.

Il y a là une concurrence redoutable qui s'élève pour le Nord et, spécialement, pour la Nouvelle-Angleterre. Ce qu'il y a de plus terrible encore pour cette dernière section, c'est que le Sud n'a aucun transport à payer, que, par conséquent, il fabrique dans des conditions bien plus favorables qu'elle, et peut livrer ses articles manufacturés à meilleur marché.

Mais voici un fait bien autrement grave. On a dressé la double statistique de la production et de la consommation intérieures; on les a comparées, et il a été reconnu que la somme des produits des fabriques du Nord et du Sud dépassent les besoins du pays. Après délibération, il a fallu, bon gré, mal gré, se résoudre à mettre une limite à la production manufacturière. On n'a pas trouvé d'autre remède à apporter au mal.

C'est la première fois que nous voyons proclamer officiellement ce phénomène inquiétant. La prolongation d'une semblable situation occasionnerait inévitablement des désastres. L'industrie américaine entre dans une nouvelle phase; il faut un nouveau champ à son activité, de nouveaux débouchés à ses produits.

Ici, le Congrès a un devoir impérieux à remplir envers elle. C'est lui qui l'a encouragée à se développer, qui l'y a aidée par des lois de protection; c'est lui, également, qui doit lui fournir les moyens d'étendre son commerce. Or, comment pourrait-elle trafiquer autrement que par mer, puisqu'elle est entourée d'eau de tous les côtés, et qu'elle n'a de communications par terre qu'avec le Canada, avec lequel il n'y a pas grand'chose à faire, et avec le Mexique, pays neuf, dont il ne lui sera possible de tirer un parti sérieux que plus tard.

De quelle façon arrivera-t-elle à transporter ses produits dans les pays d'outre-Atlantique ou d'outre-Pacifique, à des conditions qui lui rendent possible le succès? Sera-ce sur les navires de l'Angleterre qui, elle-même, a des marchandises à placer au dehors, pour son propre compte? Evidemment, les Anglais commenceront à travailler pour eux; ils essaieront, d'abord, de placer leurs articles manufacturés et nous ne nous sentons pas le courage de les en blâmer, car, en agissant de la sorte, ils ne feront que leur métier.

Le placement, d'ailleurs, leur sera d'autant plus facile, que nos articles sur lesquels pèsent de lourds frais de transport, coûteront nécessairement plus cher que les leurs. Il est donc de toute nécessité que nous ayons notre marine marchande, à nous. Nous en retirerons une foule d'avantages: d'abord, ses intérêts seront communs avec les nôtres; en faisant nos affaires, elle fera les siennes; plus ses transports seront rapides, plus bas en seront les prix, plus aussi augmenteront pour elle les chances de voir doubler, tripler son trafic.

Malheureusement, les lois qui la régissent aujourd'hui, l'empêchent de se relever; les charges qui pèsent sur elle, sont si lourdes, qu'il lui est impossible de transporter les marchandises américaines aux mêmes conditions que les Anglais, et l'exportateur se voit obligé d'abriter ses articles sous un pavillon étranger, plutôt que sous celui de son pays.

Il faut que cette situation monstrueuse de notre marine cesse immédiatement, que l'on abolisse les droits odieux dont elle est accablée, et qu'on lui octroie, pour les transports qu'elle est appelée à faire au dehors, par mer, les privilèges que l'on a accordés aux chemins de fer et aux bateaux à vapeur qui font le même service à l'intérieur, par terre ou sur nos cours d'eau. Pourquoi le transport des malles, qui est une source abondante de bénéfices, d'un côté, serait-il une cause de ruine, de l'autre? Nous ne croyons pas qu'il y ait, sur le globe, une seule autre nation, chez qui l'on puisse signaler une telle anomalie.

Que, possédés, depuis une vingtaine d'années, de l'idée fixe de développer leurs industries, les Etats-Unis aient oublié, ou bien même, y songeant, aient négligé de maintenir leur marine marchande, sans trop s'exciser, cela se conçoit; il y a, dans l'histoire, de grands peuples qui ont commis des fautes bien autrement graves. Mais, aujourd'hui, que la besogne est faite, que notre travail national est en pleine prospérité, que nous pouvons lutter avec les autres nations sous le double rapport de la quantité et de la qualité, en attendant qu'il nous soit possible de leur faire concurrence sous le rapport du bon marché; aujourd'hui que nous sommes obligés de déclarer que notre production commence, dans des proportions qui méritent d'attirer l'attention des économistes et des hommes d'Etat, à dépasser notre consommation; que ce cri part, non pas du Nord, qui tient la tête de colonne, mais du Sud, qui ne marche qu'à l'arrière-garde; que, dans une pareille situation, l'Union persiste à sacrifier sa marine, et après s'être rendue indépendante à l'intérieur, au point de vue de la production manufacturière, elle continue à livrer son commerce extérieur à la merci des autres, à en faire l'esclave des caprices intéressés de l'Angleterre—cela serait impardonnable. Elle le sent, du reste, elle le comprend, et il ne se passera pas longtemps, avant qu'elle ait remis les choses en bon ordre.

Qu'il nous soit permis, en finissant, de signaler, la tristesse dans l'âme, le rôle déplorable que jouent, en ce moment, une partie des chefs de la démocratie.

Comment! c'est au moment où nous manufacturons plus que nous ne consommons, que les libre-échangistes veulent inonder nos marchés des produits de l'extérieur! A-t-on jamais porté un plus insolent défi au bon sens et au patriotisme? N'est-ce pas la plus coupable des tentatives de suicide!

Les déclarations et les résolutions de la Convention de l'Industrie Cotonnière du Sud, feront, nous l'espérons, une salutaire impression sur le Congrès, le forceront à prendre des mesures efficaces, pour relever notre marine marchande et faciliter notre commerce extérieur. Il en est grand temps.

Le gouverneur McEnery a emporté la paroisse Calcasieu par une majorité de 2250 voix.

La paroisse St Charles a donné une majorité de 800 à M. Stevenson, qui, paraît-il, a triomphé dans la paroisse East Baton Rouge.

La paroisse East Feliciana a donné une forte majorité aux démocrates.

Une dépêche datée de Londres, 22 avril, nous annonce qu'un froid phénoménal a passé sur la Suisse ainsi que sur les départements voisins de la France et fait un mal énorme à l'agriculture. Un tiers des vendanges est détruit.

A Macon, la gelée a détruit les vignes.

La perte, dans la vallée de la Saône, est de plusieurs millions de francs.

Au moment où le Congrès va, très probablement, voter une allocation pour encourager l'industrie séricicole dans le Sud-Est et le Sud-Ouest, il est opportun de développer, chez nous, cette culture, et de la faire progresser à l'aide de l'enseignement. Un certain nombre de citoyens distingués se sont mis à la tête du mouvement et une liste de souscription dès ce matin, circulera dans la ville, pour fournir les fonds destinés à soutenir un cours de sériciculture, à la Nouvelle-Orléans.

L'enseignement sera placé sous la haute direction de M. J. Harbelin, le véritable père de l'industrie parmi nous. M. Holmes s'est institué le protecteur de cette école; avec un pareil appui, l'œuvre ne peut que prospérer.

Les professeurs sont là, tout prêts à ouvrir leur cours, et, bientôt, le lendemain du jour où la filature Herbelin aura repris son activité de l'an dernier, les leçons commenceront; elles seront gratuites, et quiconque veut se consacrer à l'élevage du ver à soie y sera admis.

M. Herbelin est prêt, en même temps, à faire—toujours à titre gratuit—la distribution de graines à qui les lui demandera.

On est prié de se présenter chez lui, de 10 heures à midi.

Il y aura aussi distribution de brochures—guides d'élevage. Ici, il n'y a pas la moindre spéculation; tout le monde est mû par le désir de développer la sériciculture, en Louisiane, qui lui est plus favorable qu'aucun autre au monde.

Nous espérons bien que le public s'empressera de répondre à l'appel généreux qui lui est adressé, et que les cours seront suivis assidûment.

SPECTACLE-CONCERT.—Le temps précaire d'hiver, qui règne depuis deux jours, aurait probablement causé un tort immense au bénéfice de Mmes Sholts, Roux et de M. Pujol, qui, comme on le sait, devait avoir lieu hier au théâtre du Fort Espagnol. En présence de cette baisse de température, qui n'aurait été rien moins qu'agréable, le soir, sur les bords du Lac, les Dames Servantes des Pauvres ont jugé, avec raison, qu'il ne valait rien mettre la soirée au succès.

En conséquence, elle aura lieu après-demain samedi, et afin de ne rien pour exposer à quelque nouveau vilain tour du temps, elle sera donnée à la Salle de l'Union Française, rue des Remparts, entre les rues St Philippe et Dumaine.

Rien n'est d'ailleurs, changé au joli programme que le public connaît, et il va de soi que les cartes vendues pour la représentation de mercredi seront valables samedi. Le nombre en est déjà important, paraît-il, et la vente s'en poursuit avec activité. Les Servantes des Pauvres sauront utiliser les trois journées qu'elles ont encore devant elles.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le succès et la vogue des Minstrels se soutiennent, grandissent. Tous les soirs et hier à la matinée salle comble, et une continuité de rire telle qu'on se demande comment ce public-là ne s'en va pas dératé.

Nous le répétons, chacun des sujets de cette troupe a sa valeur dans sa spécialité, et il en est deux, entr'autres, du comique le plus franc, MM Frank E. McNish et George Thatcher; s'ils se fussent donnés au vaudeville, à la comédie, ils y eussent certainement marqué.

A part leur excellent ensemble, il est un trait aussi qui caractérise ces sujets et que nous devons noter: ils ne s'oublient jamais à ces vulgarités trop fréquentes chez les minstrels; la mesure n'est pas dépassée, et l'effet n'en est que mieux obtenu.

Ce soir répétition du programme d'hier.

Nous rappelons aux lecteurs qu'après-demain samedi a lieu le bénéfice annuel de M. Fred Mauberret, le contrôleur-trésorier du théâtre. Déjà on se presse au bureau de location pour retenir ses places; cette soirée sera, à coup sûr, l'une des plus brillantes de la saison, sous le double rapport du programme et du bénéficiaire. Le nom de ce bénéficiaire vaut tout un programme par lui-même, et puis les Minstrels se proposent à cette occasion de renouveler entièrement leur spectacle.

Horsford's Acid Phosphate

Un des meilleurs toniques.

Le Dr ATKINSON, professeur de materia medica et de dermatologie, au Collège des Médecins et Chirurgiens, de Baltimore, Md, dit: "Horsford's Acid fait une boisson agréable et est un des meilleurs toniques sous forme de phosphate soluble."

Pour éviter les accidents, trop fréquents, de chemins de fer, la compagnie de l'Erie, New-York, va adopter une excellente mesure. Elle exige que tous les employés soient parfaitement renseignés sur les instructions générales et spéciales relatives aux mouvements des trains, sur l'usage des signaux, sur l'heure exacte à laquelle doit arriver chaque train, à telle ou telle station, ou en partir, conformément aux tableaux exposés dans chacune des stations.

A des intervalles relativement courts, que la compagnie se réserve d'indiquer, des inspecteurs parcourront toute la ligne et feront passer un rigoureux examen à tous les employés, sans distinction, puis ils communiqueront, dans un rapport, au surintendant divisionnaire, le résultat de leur tournée.

Il y a longtemps que la mesure aurait dû être prise car elle ne laisse aucune excuse aux employés d'une compagnie.

Le *Herald*, de New York, dans un article qu'il consacre au récent discours de M. Jules Ferry à Périgueux, s'exprime ainsi:

"Un passage de ce discours est particulièrement significatif. "La France, a dit le ministre, ne saurait tolérer d'intervention étrangère en ce qui regarde ses intérêts légitimes en Europe. Dans son opinion, la démocratie française peut exercer une influence salutaire en Europe où le manque d'équilibre dans la force des puissances a causé les difficultés dont elle a souffert dans le passé." Que sont "ces intérêts légitimes en Europe" sur lesquels on appelle l'attention de la France; et comme ces intérêts sont apparemment en dehors de la France et par conséquent internationaux, que signifie le mot "étrangère"? Cela veut-il dire, comme un avis à John Bull, que la France ayant les mains plus libres en Orient va s'occuper sans retard de l'imbroglio égyptien?"

Le *Journal des Débats*:

Nous lisions, il y a quelques jours, dans le *Correspondant*, une étude extrêmement remarquable de M. Thureau-Dangin sur la diplomatie de la monarchie de Juillet. M. Thureau-Dangin a puisé à des sources inédites du plus grand intérêt; il a eu communication de dépêches et de lettres particulières du duc Victor de Broglie, et il en a tiré le meilleur parti. Dès 1835, la question était posée, dans les Conseils du roi et dans les calculs des diplomates, de savoir s'il n'y avait pas plus à perdre qu'à gagner au maintien de l'alliance anglaise. Les avis étaient partagés; le roi était peu favorable à l'Angleterre; M. de Talleyrand le poussait du côté des alliances continentales. M. de Broglie, avec sa haute et ferme raison, écrivait à ses agents, après avoir rappelé la situation privilégiée de l'île britannique.

"Cette position de l'Angleterre, qui lui épargne tout ce qu'il peut y avoir de grave dans les conséquences d'une politique hasardeuse, tout ce qu'il peut y avoir d'irrémédiable dans les partis pris à la légère, nous explique également pourquoi sa manière d'agir est souvent bizarre et inconséquente. C'est un enfant gâté qui ne résiste guère à ses premiers mouvements et qui se passe souvent ses fantaisies du jour et du quart d'heure. Enfin, lorsque nous nous sommes alliés à l'Angleterre, nous avons dû compter que, partout où l'intérêt bien évident de l'alliance ne serait pas en saillie, nous retrouverions l'esprit jaloux, inquiet, soupçonneux de l'ancienne politique anglaise vis-à-vis de la France, cette envie de briller aux dépens d'autrui, de primer, de faire parade d'influence, uniquement pour prouver qu'on en a."

Le duc de Broglie, dit M. Thureau-Dangin, citait de nombreux exemples des incartades et de la malveillance anglaises. Puis il ajoutait:

"Que conclure de tout cela? Rien autre chose sinon que la situation actuelle ne diffère pas essentiellement de ce qu'elle était il y a deux ans.... Il faut que le plus sage des deux Cabinets couvre les fautes de l'autre, ne regarde pas de trop près à de légers torts, cède même au besoin tous les avantages qui seraient véritablement sans importance. C'est par une politique calme et réfléchie, persévérante et conséquente, raisonnée et régulière qu'un gouvernement s'honore et s'affermit.

Au fond, les sentiments dont nous restons animés à l'égard de l'Angleterre sont ceux que le duc de Broglie exprimait si bien. Nous ne demanderions pas mieux que de couvrir les fautes du Cabinet de Saint James, s'il y consentait lui-même; mais peut-être faudrait-il, à l'inverse de la proposition du duc de Broglie, qu'il fût le plus sage des deux Cabinets, pour y consentir.

Mgr Freppel publie dans l'*Anjou* et dans les journaux religieux de Paris des "Observations sur une déclaration du Conseil d'Etat". Dans ce document, Mgr Freppel affirme que le Conseil d'Etat a commis une erreur en appelant la caisse de secours un "établissement public, soumis comme tel à la tutelle du gouvernement". D'après lui, le décret du 24 janvier 1859, qui aurait abrogé le décret du 22 mars 1850, porte que la caisse est un "établissement d'utilité publique", d'où il résulte de graves différences au point de vue des droits de l'Etat.

Mgr Freppel se défend ensuite du grief qui lui est fait de s'être opposé à l'exécution des mesures prescrites à l'effet de contrôler la situation financière de la caisse. Il dit qu'il ne se serait nullement opposé à cette exécution si on l'avait poursuivie par d'autres voies que celles employées. La nomination du séquestre lui paraît absolument opposée à l'essence des statuts régissant la matière; tous les Conciles de l'Eglise ont posé les principes généraux qui rendent l'interprétation de l'évêque la seule vraie:

"Exclure l'évêque de l'administration d'un tel établissement et de tels biens, pour en confier la gestion à un laïque, en dehors de l'autorité épiscopale, malgré elle et contre elle, c'est porter une atteinte directe à la divine Constitution de l'Eglise.

"Etant donc donné, ce qui est indéniable, que la caisse de secours du diocèse d'Angers est un établissement ecclésiastique et se compose de biens d'Eglise, le décret de l'évêque, en ce qui la concerne, se trouve placé sous la protection des saints canons.

"En rappelant ces peines canoniques (l'excommunication) à ceux qu'elles auraient pu atteindre, j'ai accompli un acte légitime de mon autorité; et ce serait faire injure au Conseil d'Etat de lui attribuer la pensée que des déclarations quelconques émanant d'un pouvoir civil prévaudront jamais aux yeux des catholiques contre les décrets des Conciles généraux et les Constitutions pontificales."

Mgr Freppel termine en déclarant que tant qu'on élèvera des prétentions aussi contraires à la législation civile qu'au droit canonique, ce sera pour l'évêque, pour le clergé et les catholiques du diocèse d'Angers, un devoir de se retrancher derrière les droits et les libertés de l'Eglise.

Nous avons déjà parlé de l'important projet qui consiste à agrandir le bassin de la Villette, Paris, et par contre le canal Saint-Denis—opération qui aura pour résultat de donner à la ville de nouveaux éléments de progrès industriel et commercial en augmentant les moyens de transport dont elle dispose déjà.

4 millions environ ont été dépensés, depuis 1878, pour l'exécution de ce travail. Une nouvelle somme de 2,185,000 fr. va être employée à la continuation de cette entreprise devant comprendre: l'élargissement du canal aux abords du pont tournant de l'Ourcq, la substitution d'une travée unique aux deux arches du pont de l'Ourcq; l'achèvement des murs du quai du bassin élargi et l'installation de six grues mécaniques pour le déchargement des matériaux.

Le canal Saint-Denis sera élargi et approfondi sur plusieurs points de son parcours, notamment à la hauteur de la rue de Crimée. Cet agrandissement facilitera la circulation des bateaux d'un tonnage beaucoup plus fort et permettra le croisement de deux bateaux.

Le canal Saint-Denis, construit par la ville de Paris, a été ouvert le 16 mai 1821.

Renfermé dans le département de la Seine, il a une longueur totale de 6,617 mètres depuis la gare circulaire, à la Villette, jusqu'à son embouchure de la Seine, près la Briche. Il est alimenté, en temps ordinaires, par la moitié de surplus des eaux amenées au bassin de la Villette par le canal de l'Ourcq, après le prélèvement de 105,000 mètres cubes au maximum fait sur ces arrivages pour l'alimentation de la ville de Paris.

Le mouvement de la navigation sur le canal Saint-Denis est d'environ 1,135,000 tonnes, dont 862,000 tonnes à la remonte et 272,000 tonnes à la descente. Les transports de charbons entrent dans ces chiffres pour un tiers environ. Ce tonnage est représenté par un mouvement total de plus de 7,000 bateaux.

La durée du parcours entier du canal est en moyenne de dix à douze heures.

Les travaux d'agrandissement du bassin de la Villette et du canal Saint-Denis occasionnent une dépense totale évaluée approximativement à 14,500,000 fr.

Pour purifier les vêtements et la toile, désinfectez-les avec le **"Glenn's Sulphur Soap."**

Les **"Pike's Toothache Drops"** guérissent les maux de dents en une minute

---

D'après le "Directory" de la Presse Américaine, de MM. P. Rowell et Cie, il y a actuellement, aux Etats-Unis et au Canada, 13,402 journaux et feuilles périodiques. C'est une augmentation de 1600, en une seule année, et de 5618, dans la période de dix années, qui vient de s'écouler. L'augmentation, en 1874 sur 1873, avait été de 492.

L'année dernière, le chiffre des journaux quotidiens s'est élevé de 1138 à 1254; les publications hebdomadaires, de 9062 à 10,028, et enfin, les revues mensuelles, de 1091 à 1499. C'est dans les Etats de l'Ouest surtout qu'a eu lieu l'accroissement.

Ainsi, dans l'Illinois, nous trouvons 1,009 publications périodiques, au lieu de 904, l'année précédente. Le Missouri figure pour le chiffre de 604, contre 523, en 1883. Mêmes proportions dans l'augmentation des organes de la Presse des autres Etats de la même section.

Dans l'Etat de New York, les journaux et revues étaient au nombre de 1399 en 1883; ils forment, aujourd'hui, un total de 1,523.

L'administration des signaux des Etats-Unis a rendu tant de services non-seulement au pays, mais à l'humanité, qu'il est bon de connaître ses origines de maintenir en honneur le nom de son créateur.

James T. Espy est le père du système, aujourd'hui en vogue.

Rien de curieux comme la vie de cet homme; on est effrayé des obstacles qu'il rencontra sur sa route, et de l'énergie qu'il déploya pour les vaincre.

James P. Espy était un pauvre pensylvanien de naissance, si pauvre même, qu'à l'âge de 17 ans, il n'avait pas encore pu apprendre à lire. C'est plus tard qu'il étudia à fond la langue anglaise les auteurs classiques.

Il se mit à scruter avec passion les mystères des mouvements des nuages et à essayer d'établir des théories sur la formation et le cours des orages.

Un jour, il arriva à Washington, se présenta au Congrès et demanda une allocation de $5,000 pendant cinq ans. On l'accabla de quolibets, ou le tourna en ridicule.

Le sénateur Preston, de la Caroline du Sud, s'écria qu'Espy était un fou trop dangereux pour le laisser en liberté, et il demanda, à son tour, une allocation pour le faire enfermer aux frais du public.

Espy se trouvait alors dans le couloir du Sénat. Piqué au vif, il quitta immédiatement le Capitole, courut à New York, commença à donner une série de conférences qui réussirent et lui firent gagner de l'argent. De New York, il passa à Boston, où il recommença la série de ses conférences, toujours avec le même succès. Quand il eût gagné assez d'argent, il partit pour l'Europe.

C'était au commencement de 1839. Il n'y avait pas longtemps qu'il était arrivé à Liverpool, quand éclata un violent ouragan. Il courut au Lloyd, consulta les journaux à mesure qu'ils arrivaient, prit note de la direction du vent, telle qu'on la donnait dans les différentes localités, et, avec ces données, il construisit la première grande carte des orages qui ait jamais paru. Chaque ligne, chaque courbe, chaque point étaient indiqués et c'étaient autant de faits qui venaient fortifier sa théorie. Ce n'étaient plus les auditoires qui lui manquaient alors, tout le monde voulait l'entendre.

Il se présenta devant l'Association anglaise des Savants, à Londres. Sir John Herschel assistait à cette séance et prit un intérêt infini aux démonstrations d'Espy. Il traversa ensuite le détroit, arriva à Paris, et l'Académie des Sciences chargea un comité à la tête duquel se trouvait l'illustre Arago, de faire un rapport sur les observations et la théorie de cet étonnant Américain. Lorsque le rapport d'Arago arriva à Washington, il y fit le même effet que le premier message électrique envoyé par Morse, de Washington à Baltimore.

Le Prof. Espy revint bientôt à Washington. Le premier homme public qu'il y vit fut le sénateur Preston. Ils se rencontrèrent dans Pennsylvania avenue. Arago, dans son rapport exprimait l'espoir que le gouvernement des Etats Unis mettrait M. Espy à même de continuer ses importantes études et de compléter sa théorie sur les météores, les orages, les pluies, les tourbillons. Le sénateur Preston n'hésita pas à aller au-devant de celui qu'il avait malmené; il lui fit ses excuses, et promit son appui à celui que, d'après le rapport du savant français, il appelait le roi des orages, et, en effet, il tint sa promesse. Espy obtint les $25,000 qu'il demandait, et c'est ainsi que nous devons la formation du service des signaux, que nous possédons aujourd'hui. Il a publié plusieurs rapports qui sont devenus très rares.

Haute autorité.

Le Dr. W. E. Scott président du Collège de Médecine à Montréal, écrit: "Je recommande le Caldwell's Liquid Beef Tonic comme ... [illegible]"

Les conditions de la culture du coton, surtout de celui que l'on appelle le Sea Island, sont loin d'être les mêmes, suivant les différentes parties de l'Etat de la Caroline du Sud.

Jusqu'en 1860, il y avait un accroissement constant dans la récolte. Celle de cette année s'était élevée à 350,000 balles, valant plus de $14,000,000.

Dans les dix années qui suivirent, il y eut, comme on s'y attendait, une grande diminution, mais de 1870 à 1880, l'augmentation fut plus rapide qu'avant la guerre, et la récolte de 1880 était deux fois et demie aussi abondante que celle de 1870.

La région de la côte connue en îles appelées *Sea Islands*, ou marais salants qui bordent ces îles, et où une plage continue, au nord de la rivière Santee et de l'entrée de Georgetown, qui a 300 milles carrés d'étendue. Dans cette région, la population de couleur est plus nombreuse que dans toute autre partie de l'Etat; elle existe dans la proportion de 83 pour cent.

Il y a là plus de petites fermes que dans les autres régions, et chacune renferme, proportionnellement aussi, plus de bouches à nourrir.

Or, il n'y a pas d'autre occupation, dans le pays, que d'extraire du phosphate.

Il faut donc qu'un grand nombre gagnent de quoi vivre comme fermiers, ou plutôt, comme travailleurs des champs.

Il n'y a aucune proportion entre l'étendue des fermes et la population qui y vit. Les terres sont vastes, les propriétaires et cultivateurs, peu nombreux. Cet état de choses provient de l'absence du capital et du bas prix des terrains. Il y en a qui, avant la guerre, étaient estimés de $50 à $60, et qui, maintenant, ne trouvent pas d'acheteurs, même à $10 l'acre.

Sur quelques îles de la mer, les laboureurs sont payés 50 sous par jour; sur d'autres, on a établi le système du travail de deux jours. Le système consiste à donner au propriétaire deux jours de travail par semaine, pendant 10 mois de l'année, moyennant quoi, le laboureur reçoit une maison, le chauffage et six acres de terre arable.

A New-York, pendant l'année 1883, les grèves ont affecté dix-huit corps de métiers et privé d'ouvrage 45,000 ouvriers. Il en est résulté une perte de 366,000 journées de travail, représentant, en salaires, une somme de $647,000.

Dix de ces grèves ont réussi, 5 ont échoué complètement, 2 ne sont pas encore terminées, et 1 a obtenu à peu près la moitié de ce qu'elle exigeait. En résumé, l'année qui vient de s'écouler a été plus favorable aux grévistes qu'aucune de celles qui avaient précédé, bien que la plus importante de toutes—celle des "operators" télégraphiques—ait abouti à une véritable défaite.

Nous lisons, dans l'*American Trade Journal*, de St Louis, les réflexions suivantes sur le commerce de café à la Nouvelle-Orléans:

Les marchands de la Nouvelle-Orléans avaient conçu l'espoir de faire un grand commerce d'importation de café mexicain. Cet espoir se trouve déçu à cause de l'énorme consommation qui commence à se faire de cette denrée tropicale, au Mexique.

Par suite de la construction des chemins de fer et de l'ouverture d'une foule de voies de communication nouvelles, qui permettent de distribuer abondamment, dans l'intérieur, les produits du pays, la demande des consommateurs augmente tous les jours, les récoltes menacent d'être entièrement absorbées, et il n'en restera plus guère pour l'exportation. Les importateurs de la Nouvelle-Orléans sont donc obligés de chercher ailleurs leur approvisionnement de café. Heureusement, ils le trouveront facilement, et non loin de là. Les Etats de l'Amérique Centrale produisent énormément de café, dont une très petite quantité a pris, jusqu'ici, le chemin des Etats Unis. Il y a là une véritable mine à exploiter. En retour de son café, l'Union enverra à l'Amérique Centrale ses produits agricoles de l'Ouest et du Sud et les articles manufacturés du Nord. En s'emparant de ce commerce, les marchands de la Nouvelle-Orléans peuvent, non seulement faire d'excellentes affaires, mais aussi rendre de grands services à tout le pays.

Entre gens qui le prennent de haut:

—Monsieur, vos paroles m'outragent! Sachez que je suis d'une très ancienne famille, je descends des croisés....

—Peuh!....ma famille est encore plus ancienne....Je descends du singe!

On impose, dans toute l'étendue du Sud une taxe exorbitante, dite d'occupation, aux commis voyageurs qui vont offrir leurs marchandises dans les différentes villes et les différents villages de cette section; de là indignation parmi les marchands de meubles, par exemple, mais aucun d'eux n'a eu jusqu'ici assez de force pour résister à l'impôt, que les cours des Etats-Unis, en Californie, ont déclaré inconstitutionnel.

A Savannah, Georgie, une "licence" de $200 par an a été imposée à tout marchand étranger; aussi la ville a-t-elle, jusqu'à présent, réussi à éloigner les "travelling clerks".

Dernièrement, la taxe a été considérablement diminuée et réduite à $10 par semaine.

A ce sujet, nous lisons dans l'*American Furniture Gazette*, les réflexions suivantes:

"Quelle que soit la somme, l'exaction est condamnable en principe. Quand une municipalité impose une taxe à un non résident qui ne partage pas les bénéfices de cette taxe, et qui est, d'ailleurs, sujet à une autre taxe pour le même objet, dans la localité où il réside, elle commet tout simplement un vol, aux yeux de la loi."

La Compagnie télégraphique de l'Union de l'Ouest vient de déclarer, le 12 mars dernier, un dividende trimestriel de 1 3/4 pour cent. Les revenus nets, pour le trimestre finissant le 31 mars, sont basés sur les rapports complets des affaires faites dans le mois de janvier, sur les retours partiels du mois de février, et sur les estimations du trafic probable du mois de mars; ils s'élèvent à $1,650,000.

Il y avait, en janvier, un surplus de $3,970,931 78; ce qui porte le total du revenu net à $5,560,931 78. Il en faut retirer une somme de $126,420 90 pour le fonds d'amortissement et le solde de la dette convertie en bons. Il reste donc une balance de $5,494 510 88. Le dividende de 1 3/4 pour cent fait sortir de la caisse de la compagnie $1,399,800. Reste un excédant de $4,094,710 88.

Il y a environ 15,000 travailleurs, employés au canal de Panama, et ils sont aidés dans leurs travaux d'excavation par de nombreuses locomotives. On a résolu d'établir un bassin à l'extrémité occidentale du canal, et il est probable qu'il y aura une station centrale et un vaste port, à chaque bout.

La rivière de Chagres et d'autres cours d'eau serviront à remplir le canal, et les deux petits canaux que l'on projette, à droite et à gauche de la voie principale. Il y a des différences énormes dans les divers terrains que l'entreprise rencontre sur sa route, et, à certains endroits, le creusement s'opère plus difficilement. M. de Lesseps pense ouvrir son canal en 1888.

Le lieutenant Rodgers, de la marine des Etats Unis, croit que la plupart des sections seront prêtes à cette époque, mais il croit presque impossible que les sections de Obero, Empire, Culebra et Paraiso soient achevées aussi vite.

Il a calculé que si l'on enlève 3000 mètres cubes par mois, dans la section de Culebra, il faudra sept ans pour la creuser en entier. Les ports projetés, à chaque extrémité du canal, ne pourraient devenir navigables que plusieurs années après 1888.

Il doute que 60,000,000 de francs suffisent pour achever les travaux. Un tiers de la somme a déjà été dépensé, et le reste le sera probablement dans deux ans; mais M. de Lesseps a une immense renommée. Il inspire une grande confiance, et il trouvera les fonds nécessaires quand il les lui faudra.

Les obstacles sont plus grands qu'on ne s'y attendait et le climat malsain du pays n'est pas le moindre de tous. La plupart des employés viennent de la Jamaïque et de Carthagène; ils s'acclimatent mieux que les Européens et les habitants des Etats-Unis, mais ils ont fort à faire. Ils éprouvent tous une grande sympathie pour M. de Lesseps, mais peu sont d'opinion qu'il puisse ouvrir son canal en 1888.

La rupture d'une levée, le mois dernier, à Robert's Island, près de Stockton, Californie, a détruit 27,000 acres de blé, valant $500,000.

La levée rompue était une des plus grandes de l'île; elle avait 100 pieds de large à la base, 40 au sommet, et 10 de hauteur.

Avant que l'accident eût lieu, on avait pratiqué une saignée au milieu pour diminuer la violence de la pression de l'eau, mais il était trop tard, et l'écoulement ne se faisait pas assez rapidement.

L'invasion brusque de l'eau a formé une chute de 100 pieds de large et de 10 pieds de profondeur, qui a inondé l'île.

Les immenses champs de grains déjà levés ont disparu; la terre est devenue un vaste lac. Les malheureux habitants ont rassemblé, à la hâte, ce qu'ils pouvaient entasser dans leurs voitures, et sont allés chercher refuge dans la section inférieure de l'île.

Des précautions vont être prises pour les sauver en cas que la levée inférieure cède à son tour. On travaille déjà à la renforcer. Les chevaux et les troupeaux sont mis en fuite sur le terrain laissé à sec, vers la partie inférieure de l'île. Si la levée inférieure cède, aussi, la perte s'élèvera à plus d'un million de dollars.

Décédé hier, à 7 heures du soir, à l'âge de 78 ans, J. C. DINNIES. Ses amis et connaissances sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures de l'après-midi.

Le convoi partira de la demeure de M. Louis Grunewald, 224 rue Terpsichore.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite VENDREDI 25 avril, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de FREDERIC FRIES. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de sa fille.

24 avril—1f

ADRESSE DU MAIRE.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, Hôtel de Ville, 22 avril 1884.

Au Peuple de la Nouvelle-Orléans:

Les circonstances au milieu desquelles s'est accomplie aujourd'hui l'élection générale dans la ville de la Nouvelle Orléans sont de telle nature que je crois devoir aux citoyens d'exprimer ma condamnation des mesures employées et de la manière dont la dite élection a été conduite. C'est pourquoi, à cette heure même, avant que les retours aient été faits, avant d'avoir aucune information sur les résultats supposés, je vais vous adresser quelques mots sur la gravité de la situation.

On a refusé à l'opposition la plus nombreuse qui se soit organisée contre le parti des cliques (Ring party) d'admettre aux polls les commissaires d'élection qui avaient été désignés conformément à la loi, et quoique placée à cet égard dans une position désavantageuse, l'opposition comptait encore sur un certain degré de sincérité électorale.

Avant l'heure où devaient commencer les opérations, les quatre-vingt-onze (91) polls de la ville ont été occupés par une troupe d'hommes organisés, commissionnés comme députés-shérifs, et s'élevant d'après les meilleurs renseignements au nombre de 800 à 1200, lesquels prenant en main l'entier contrôle de l'élection, ont exercé un tel système d'intimidation que tout espoir d'une expression franche et libre de la volonté populaire a été perdu. On a refusé dans la plupart des cas, de laisser pénétrer dans les bureaux d'élection les commissaires nommés en vertu de la loi dans d'autres cas, ils en ont été expulsés par la violence.

Le seul fait d'éloigner les commissaires dont il s'agit indiquait la résolution de supprimer la liberté du scrutin, de porter atteinte à la sincérité du dépouillement des bulletins et d'empêcher la découverte de la fraude.

La conduite de cette armée de députés-shérifs, qu'aucune loi n'autorisait à commissionner dans le but [illegible], a fait comprendre dès une heure qu'une élection réelle par le peuple était absolument impossible et a eu pour résultat de réduire notablement le vote.

Quoique candidat moi-même mon intérêt personnel doit disparaître devant l'énormité de ce qui s'est accompli et qui constitue une honte pour notre ville.

Un pareil état de choses ne saurait se produire dans aucune autre ville de l'Union.

Une élection comme celle qui vient d'avoir lieu n'est qu'une moquerie, un défi au peuple, une *élection fictive* en droit et en justice.

24av— W. J. BEHAN, Maire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Premier District.

Coin des rues Magazine et Melpomène.

48 actions de la Compagnie d'assurance Teutonia.

45 actions de la Compagnie d'assurance Lafayette.

27 actions de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Piano, argenterie plaqué etc.

Dans l'affaire de la succession de feu Philippe Meyer

A terme par des conditions faciles.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No [illegible]

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI 26 avril 1884 à midi à la Bourse d'Encan [illegible] ... en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. H. L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 17 avril 1884 [illegible] ... les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations y trouvant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet ... [illegible] ... rue Magazine ... [illegible]

Aussi 48 actions du fonds capital du Teutonia Ins. Co. of New Orleans.

45 actions du fonds capital du Lafayette Ins. Co. of New Orleans.

27 actions du fonds capital du N. O. Gas Light Co.

Et le même jour à 10 1/2 heures a. m. à la salle d'encan, No 45 rue Royale, il sera vendu 12 couverts ... [illegible] ... le tout plus au long décrit dans l'inventaire déposé en mon bureau.

Termes et Conditions—Pour les actions et les meubles comptant sur les lieux.

Pour les propriétés immobilières: Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. La vente comprenant toutes les ... [illegible] ... la police d'assurance ... [illegible]

L'acquéreur ... [illegible] ... dication, le paiement des taxes ... bles en 1884.

Un dépôt comptant de 10 00 sera requis sur les deux adjudications de la vente.

Actes de vente par-devant W. O. Hart, notaire, 81 rue St. Charles, aux frais de l'acquéreur.

24avril—24 ... 3 10 17 24

Proclamation de Quarantaine

LANCÉE PAR

SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la section 3049 des Statuts Révisés de l'Etat porte: "Que le Gouverneur lancera sa proclamation sur l'avis du Bureau de Santé, déclarant tout endroit infecté où il y aura raison de croire qu'une maladie pestilentielle contagieuse ou infectieuse existe, fixant le nombre de jours de la détention à subir par les navires, leurs passagers, officiers, équipages et cargaisons, arrivant de cet ou de ces endroits.

Donc, conformément aux dispositions du susdit Statut et conformément à une résolution du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adoptée à sa réunion du 14me jour d'avril A D 1884 j'ai cru devoir lancer cette présente ma proclamation, établissant une quarantaine qui aura son effet à partir du 1er mai A D 1884, et dont les ordonnances seront comme suit, à savoir:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan, du port de Colon; Amérique Centrale; de tous les ports de l'île de Cuba, de Haïti, ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque, des ports brésiliens, Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre lesquels et lesdits ports des communications sans restrictions sont permises et aucune quarantaine rigide en vigueur, seront détenus DIX JOURS PLEINS, et les navires et leurs cargaisons subiront nettoyage et désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que déterminera le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Carthagène, Baranquilla, La Guayra, Georgetown, Cayenne et Paramaribo et tous les endroits contigus et adjacents auxdits ports et entre lesquels et lesdits ports des communications sans restrictions sont permises et pas de quarantaine rigide en vigueur.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation, et toute violation de ses ordonnances et des lois de l'Etat sur ce sujet sera rigoureusement punie.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et fait mettre le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, le 16me jour d'avril l'an née de notre Seigneur, le mil huit cent quatre-vingt-quatrième, et de l'Indépendance des Etats-Unis, la cent huitième.

Par le Gouverneur, S. D. McENERY,

OSCAR ARROYO, Sous secrétaire d'Etat. 19 avril—10f

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvre, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Mme Z. FORTIER,

No 163 rue Roman,

OFFRE son traitement des yeux aux personnes ayant eu à la suite d'ophthalmie purulente, ou de petite vérole et des maladies de la cornée, lors même qu'elle serait entièrement couverte de blanc et regardée comme incurable, un essai gratuit de huit jours, au bout desquels généralement le blanc commence à se détacher et laisse au malade l'espoir d'une parfaite guérison.

24 avril—1m—J D Mar

PERDU—Un chien d'arrêt, couleur puce, répondant au nom de Castor. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le ramènera au No 7, rue St. Philippe.

24avril—2f

HABILLEMENTS

Pour Première Communion et Confirmation.

On sollicite l'attention toute particulière du public sur un choix attrayant de **Vêtements pour Première Communion et Confirmation**

Que renferme notre section de **"Vêtements pour jeunes garçons."**

C'est le choix le plus élégant que l'on puisse trouver en ce moment à la Nouvelle-Orléans.

Paletot alpaca gros grain......
Pantalon coutil blanc......
Gilet coutil blanc et cravate...... $3 50

CHEZ

MICHEL LION & CIE,

195, 197, 199 Decatur (autrefois Vieille Levée) coin Ste Anne.

6 av—1m. 2f par sem—Merc, dim

Vaccination.

MME WEISER, remplaçante de Mme Bensel et Gagnant, a l'honneur d'annoncer qu'elle vaccine tous les JEUDIS, de 1 heure à 3 heures 187 rue des Remparts.

27mars—1mois—Jeu.Dim.

Vaccination.

MME VERGEZ, Sage-femme, prévient les dames de sa clientèle qu'elle vaccine, tous les samedis, à midi précis, à son domicile, rue Royale, 198, entre Ste Anne et Dumaine.

20mars—1mois jeu sam dim PP

VENTE DE BANQUEROUTE.

TOILES ET COTONS A DRAPS,

Damas pour table et belle Lingerie damassée pour table.

Couvertures de pianos, Nappes et Serviettes de damas.

Moustiquaires de bobinet, toutes largeurs.

Beaux BAS SOIE pour dames, couleurs assorties.

BAS Balbriggan.—CHAUSSETTES de Messieurs et un grand assortiment de

Parasols et demi-Ombrelles.

Ces marchandises sont toutes nouvelles et françaises (pas endommagées) achetées à une vente de banqueroute à New York, maison d'importation; et, afin de les écouler aussi rapidement que possible, nous les offrons bien au-dessous du coût d'importation.

On peut les examiner sur nos comptoirs du centre.

B. & W. CRONER,

Rue du Canal, 141, coin Bourbon.

30 mars—

THE SOUTHERN Insurance Company

Of New Orleans.

BUREAU: No. 31 RUE DU CAMP

Capital - - - $300,000 00
Actif - - - - $387,948 94

Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine

Aux taux les plus bas,

alloue l'escompte habituel, et en plus, distribue à la fin de chaque année

La moitié de ses profits

parmi tous ses assurés, actionnaires ou non.

Les pertes sont équitablement ajustées et promptement payées.

ERNEST MILTENBERGER, Président.

H. GALLY, Vice-Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 22fév—6mPP

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

Messrs J. C. AYER & Co:

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables, la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait; il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse. J'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que le deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de vos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les **Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale**, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies, prix $1, six flacons pour $5.

MAISON D. H. HOLMES

155 RUE DU CANAL.

Mise en vente de plusieurs affaires très importantes

—EN—

Batiste fil imprimée

à 12 1/2 et 20 cts garantie tout fil.

Nous offrons aussi de nombreuses occasions en

Soieries, Lainages et Etoffes nouvelles

Surah glacé et carillé, dernier genre.

500 pièces de PONGEE ECRU, la pièce de 19 yardes à $7

23 mars—

E. BONNECAZE. L. B. DUFFARD.

BONNECAZE & DUFFARD,

Successeurs de E. Bonnecaze.

Confiserie et Restaurant,

SALON DE LUNCH POUR DAMES ET MESSIEURS

AU COIN DES RUES BARONNE ET CANAL.

DINDE désossée, galantine, charlotte russe, gelées, crèmes à la glace, sorbets, candis, sirops, liqueurs, vins fins, bière, champagne, etc., etc.

Les commandes pour bals, soirées noces, etc., sont remplies avec la plus grande promptitude.

30 mars—1mois

H. DAMIENS.

127-Coin Royale et Toulouse--129

IMPORTATION DIRECTE.

BONNETERIE.

Chemises, Faux-Cols, Manchettes, Gilets, Caleçons, Cravates, Chaussettes, Bas.

EXCELLENT CHOIX DE:

PARFUMERIES FINES,
MULES MAROQUIN, pour hommes et dames;
ARTICLES DE FANTAISIE;
BIJOUTERIE; SACS NOUVEAUTÉ.

Attendu par les prochains arrivages d'EUROPE:

ARTICLES DE 1ère COMMUNION, EVENTAILS, LIVRES DE MESSE, GANTS, MOUCHOIRS, AUMONIERES, ETC., ETC., ETC.

ATTENDU EGALEMENT:

Un joli choix d'OMBRELLES NOIRES et FANTAISIE pour Dames, OMBRELLES BAINS DE MER, ARTICLES DE BAINS en général.

Merceries de toutes sortes.

Rubans, Boutons, Dentelles, Garnitures et Franges pour Robes. Etc. Etc. Etc.

TOILE CAOUTCHOUC par YARD

Voitures d'Enfants Nouvelles, Vélocipèdes, Bicycles.

8 avril—

Leçons d'Espagnol.

Mlle. R. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magazine, coin Jackson, No 184.

26mars—

A vendre.—L'ancienne résidence du commodore Robinson, à Biloxi, avec les animaux, etc. Sur la propriété se trouvent des arbres fruitiers de toute espèce. S'adresser aux bains de la rue Conti 102, 104 et 106 rue Conti.

5 avril—1 mois

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

déc—1 an PP D Mar J

PIANOS

—CHEZ—

Philip Werlein.

135 RUE DU CANAL,

—ET—

18 RUE BOURBON,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE

La plus ancienne Maison à la Nouvelle-Orléans.

Parfaitement recommandable.

Un piano neuf élégant, pour $200 comptant.

Un piano neuf élégant, pour $250, à $2 par semaine, ou $10 par mois jusqu'à parfait paiement.

Un élégant piano, anciennement $500 neuf, maintenant $350 comptant.

Un grand assortiment de pianos de première classe et orgues à bas prix correspondant.

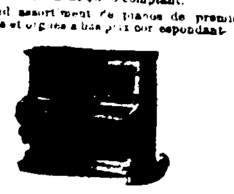

Pianos Chickering, Weber, [illegible] ... Hardman, Haines, [illegible] ... Gable, [illegible] ... Orgues ... State de Mason & Hamlin et Sterling à vendre.

Un immense assortiment de pianos des plus beaux dessins.

Ma garantie accompagne chaque instrument vendu afin de procurer plus de sécurité à la clientèle.

Instruments en cuivre, à corde, accordéons, etc., en abondance.

Un stock immense de cahiers de musique, contenant les musiques les plus nouvelles et chansons populaires.

Je prendrais tous les vieux pianos en marchandise.

MES PRIX SONT DES PLUS BAS.

Je suis content d'exhiber mon stock—Envoyez pour des catalogues—Venez ou écrivez.

22 avril—

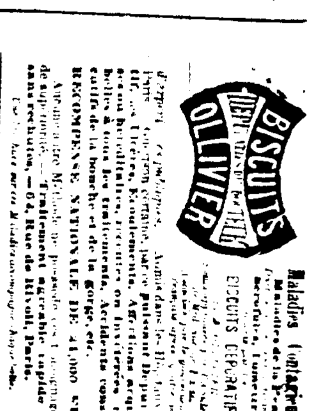

E. FOUGERA et Cie New-York

PIANOS

—ET—

ORGUES

—CHEZ—

L. GRUNEWALD,

GRUNEWALD HALL,

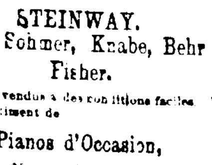

On trouvera tous les meilleurs pianos fabriqués comprenant

STEINWAY.

Pleyel, Sohmer, Knabe, Behr et Fisher.

PIANOS vendus à des conditions faciles. Un grand assortiment de

Pianos d'Occasion,

à des prix de $50 et au-dessus.

MUSIQUE d'Editeurs français allemands et américains reçue journellement.

Mon stock est le plus vaste, et mes prix sont les plus modiques au Sud. S'adresser à

LOUIS GRUNEWALD,

127 rue du Canal ou 18 rue Baronne

19 avr— Nouvelle-Orléans

Compagnie d'Assurances

—DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant...$1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY Président.

JOHN CHAFFE Vice-Président

T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales:

M. W. A. VALLOFT, [illegible] Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. L. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

30mars—PP T. F. WALKER, Secrétaire.

C. CAVARO, Gérant. C. B. LANUSSE, Secrétaire.

Compagnie de Fabrication de VIN ROUGE,

De la NOUVELLE-ORLEANS.

72 Rue Conti, Nouvelle-Orléans.

Incorporateurs: MM. A. Carrière et Fils, D. A. Chaffraix, [illegible], A. A. [illegible], C. Cavaro et Fils, Geo Pitot. 3 avr. 1f

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1877, réorganisée en avr 1882.

Bureau: 188 rue Gravier.

Capital $250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON ......President
LOUIS BARNETT ......Secrétaire
MAURICE STERN ......Vice-Président

13 fév—1an 14p

Aux personnes qui font usage du gaz d'éclairage.

Avis relatif aux becs de gaz.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, [illegible] avril 1884.

Les personnes [illegible] ... qui ne donnent chez eux qu'une lumière insuffisante ou qui FUMENT sont priées d'en donner avis au bureau de la compagnie.

Les becs pour CHAUFFAGE ne convenant pas toujours au gaz d'éclairage ... de le faire savoir à la compagnie qui les mettra en état.

V. VALLOIS Surintendant

5 av—1mPP

JULES A. GAUCHE,

Successeur de John Henderson & Cie,

IMPORTATEUR DE,

Vins, Eaux-de-vie, Cordiaux Whiskies, etc,

32 RUE TCHOUPITOULAS

Nouvelle-Orléans

mars 3m DMal PP

Martin's Hotel et Restaurant

17 University Place, New-York

Maison Française de premier ordre

EUROPEAN PLAN

Chambres de 50 cts à $2 par jour

Déjeuner à la carte, Dîner $1 vin compris.

CAFÉ.

Journaux Louisianais et autres.

J. B. MARTIN Propriétaire.

16fév—3m 3f par sem

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL ..100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE,

nouvellement importées d'une finesse extraordinaire et sans coutures.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc.

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.

13 avril—

RESTAURANT PIZZINI,

183 RUE DU CANAL.

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER

MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison

21 oct—1an

Claiborne Cottage.

A COVINGTON, Lne., dans les pinières. Pension, par mois, $35, par jour, $1 50. Enfants et domestiques, moitié prix. Résidence charmante, climat extraordinairement sain. Source médicinale d'une grande puissance curative. S'adresser pour la pension sur les lieux, ou à H. Bilard, libraire, 59 Chartres.

Mme E. JAUFROID.

17avril—1m mar jeu dim

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR,

mars—1an Nlle-Orléans.

PHARMACIE ANGELI.

Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.

153 et 155 rue Julie.

25— 1an

Modes de printemps,

Nouveautés en chapeaux.

OUVERTURE

LUNDI, 7 AVRIL.

Mme C. SAMSON

150, RUE DU CANAL, 150

6avr—

Avis.

AYANT vendu tout mon stock à M. THEODORE BAUMANN, du Sazerac House, je prie mes amis ainsi que ma clientèle de vouloir bien lui accorder leur généreux patronage.

VINCENT MICAS.

Me référant à ce qui précède, je sollicite des amis et clients de la vieille maison VINCENT MICAS une continuation de leur patronage et je puis leur assurer qu'ils ne trouveront aucune différence dans la manière dont seront conduites les affaires

THEODORE BAUMANN

16 avril—1m—MercVD 29 rue du Camp.

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

124 et 26 rue Conti,

18mars— Seul propriétaire et fabricant.

CHAS. HERNANDEZ,

Successeur de A. A. MOUTON,

FACTEUR de SUCRE et de COTON,

ET NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

No. 38 RUE UNION,

16avril—3f—Mer Ven Dim. Nlle-Orléans.

DEMANDES.

On demande Une servante française, parlant un peu l'anglais et sachant bien faire la cuisine, pour s'occuper du ménage d'un veuf français sans enfants. Elle doit avoir une bonne tenue et fournir les meilleures références. S'adresser à Léon Van Loo, Cincinnati, Ohio, en faisant savoir les conditions et en renfermant sous le pli une photographie de la personne qui lui sera renvoyée par le retour de la malle. Les renseignements nécessaires au sujet de la place seront fournis par M. Slocomb, No 273 First street, Nlle-Orléans. 20avril—4f

UNE dame désirerait trouver deux chambres, non meublées, entre les rues Girod et Thalie, Baronne et Camp. S'adresser aux initiales E. G., bureaux du journal. 20avril—7f

Demande de Leçons et de Traductions

MME S. DE LA HOUSSAYE désirerait des leçons de français, soit dans quelques-unes des instituts de la Nlle-Orléans, soit au domicile des élèves.

Elle se chargera aussi de toutes copies ou traductions que l'on voudra bien lui confier.

Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de "L'Abeille." 3fév—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 AVRIL - CLASSE No 97

Tirage de 4 heures P. M.

39	67	8	58	73	27	52	2	42	5	36	53	6	75

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 23 avril 1884 4 heures P. M.

LOUIS H. FILS
J. A. A. ROUSS...
Commissaires

Les plans de nos tirages quotidiens [illegible]